



Le Judo Club de Pulnoy
vous invite à participer à son
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu

Le jeudi 18 janvier 2018 à 18h30

au DOJO, complexe Jacques Anquetil, route de Cerville - Pulnoy

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Renouvellement conseil d'administration et bureau.
- Questions diverses

En outre, tous les documents nécessaires à votre information (rapport du conseil sur les activités écoulées, compte de résultat, texte des résolutions proposées...etc.) sont tenus à votre disposition auprès des membres du bureau.

En cas d'empêchement, il vous est possible de vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 6 des statuts.

En vertu de l'article 9 des statuts, seuls les membres majeurs et à jour de leur cotisation peuvent participer à l'assemblée générale.

Par application de l'article 10 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptés à la majorité simple des membres présents ou représentés.

A cette occasion, nous partagerons une galette des rois et le verre de l'amitié

✂.....

M/ Mme sera présent à l'AG

- Oui (préciser nombre personnes présentes :)
- Non. Penser à compléter votre pouvoir ci-contre



Cérémonie des Récompenses des Challenges Internes Jigoro Kano et Samouraï

A l'occasion de cette Assemblée Générale,

Les professeurs procéderont à la remise officielle des récompenses aux enfants

qui se sont donnés à fond tout au long de l'année
pour être sur le podium d'un des 2 challenges



organisés



par le Judo Club de Pulnoy



Venez nombreux

✂.....

POUVOIR : Conformément aux statuts de l'association,

Je soussigné M/Mme donne pouvoir à
M/Mme de me représenter et voter à l'assemblée
générale du 18 janvier 2018 de l'association Judo Club de Pulnoy.

Fait à, le

Signature du mandant et du
mandataire